Villemomble, lundi 2 novembre 2020.

Lettre aux parents d'élèves du lycée Clemenceau

Nous, professeurs grévistes du lycée Clemenceau réunis en Assemblée générale le 2 Novembre à partir de 8h souhaitons vous expliquer le sens du mouvement de grève déclenché aujourd'hui.

Le vendredi 30 Octobre 2020 en fin d'après-midi, le ministère a décidé arbitrairement que l'organisation de l'hommage à Samuel Paty serait modifiée. Tous les temps d'échange prévus entre adultes pour se recueillir et construire un hommage collectif et décent à destination des élèves ont été annulés par l'institution et réduits à une minute de silence et une lecture de la lettre de Jaurès aux instituteurs sortie de tout contexte.

Au regard de cet évènement tragique et de la situation à l'échelle nationale (plus de 300 victimes des attentats depuis 2015), cette décision est indigne : elle a suscité l'émotion et la colère au sein de la collectivité éducative du lycée.

Rappelons que notre collègue a été sauvagement assassiné pour avoir simplement rempli sa mission pédagogique sans avoir été soutenu, ni protégé par l'institution malgré les menaces alarmantes dont il avait été l'objet.

Souhaitant pouvoir organiser un hommage à la hauteur des enjeux éducatifs et sociétaux que soulève ce crime, nous demandons à notre direction un temps banalisé afin de préparer un moment fort, collectif, sur la laïcité et la liberté d'expression à destination des élèves, par exemple à l'occasion de la journée de la laïcité du 9 décembre.

Par ailleurs, nous constatons au lycée Clemenceau une inadaptation flagrante du protocole sanitaire au regard de la gravité de l'épidémie en France, rappelée au plus haut niveau depuis plusieurs jours, en particulier par le président Macron le 28 octobre dernier. La seule nouveauté du protocole "renforcé" au lycée, est la présence de distributeurs de gel hydroalcoolique (2 pour 10 salles) qui ont été placés à chaque étage.

Le haut conseil scientifique préconise pour limiter la propagation de l'épidémie de privilégier la distanciation sociale et la limitation des brassages. Avec souvent plus de 30 élèves par classe et 1450 dans l'ensemble du lycée de telles dispositions sont impossibles en l'état.

Afin de protéger la santé des personnels, de vos enfants, et de leur famille nous sommes en droit d'exiger :

* D'une part des effectifs de classe réduits qui permettrait de respecter la règle de la distanciation sociale,
* D'autre part l'embauche immédiate d'agents d'entretien et de surveillants en raison de la charge supplémentaire de travail pour ces personnels, particulièrement sollicités voir surmenés en cette période d'épidémie.

Ces mesures sont indispensables pour freiner l'épidémie et permettre de maintenir l'établissement ouvert et donc le lien éducatif avec vos enfants.

Nous sommes par conséquent déterminés à poursuivre la grève pour obtenir des conditions d'enseignements nécessaires eu égard à la situation sanitaire actuelle. Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien dans l'intérêt de tous.

Les professeurs grévistes du lycée Clemenceau.